

Salaires, frais de missions : négociations !

Communiqué • 03 janvier 2023



Bonne année 2023 ! Et qui dit nouvelle année dit bonnes résolutions...

FO est le syndicat de la fiche de paye et souhaite le rappeler à tous !

En juillet la direction a annoncé une revalorisation moyenne de 1,5% à 1,9% selon les catégories avec impact différencié selon les niveaux de rémunération pour une inflation à l'époque autour de 6% en glissement annuel selon l'OCDE .

Depuis 2015 voici la comparaison entre inflation et revalorisations générales à France Télévisions :

- 2015 : 0% = FTV pas de revalorisation générale cette année là
- 2016 : 0,2% > FTV 0%
- 2017 : 1% > FTV 0%
- 2018 : 1,8% > FTV 0%
- 2019 : 1,1% > FTV 0%
- 2020 : 0,5% > FTV 0%
- 2021 : 1,6% > FTV 0%
- 2022 : 6,2% > FTV +1,5 à 1,9%

C'est sans appel, en 8 ans, les salaires des collaborateurs de FTV ont perdu environ 10% de leur valeur.

Un appauvrissement mortifère ! Ce n'est pas cela investir sur ses collaborateurs.

L'argument des augmentations individuelles ne vaut pas. Elles ont pour objet de récompenser la compétence, la performance et l'engagement.

Ni le niveau de vie ni le pouvoir d'achat.

Côté frais de mission en septembre, la direction de l'entreprise avait admis la nécessité d'en revoir les barèmes, les équipes « n'y arrivant plus » sur le terrain.

Une cause, l'inflation, deux effets, salaires et frais de mission, l'occasion d'une grande négociation de rentrée

Certes c'est l'Etat qui détient les cordons de la bourse mais c'est la direction qui gère, qui arbitre, qui négocie dans la plus grande opacité les contrats d'externalisation des programmes par exemple et avec beaucoup de clairvoyance en revanche quand elle met 5 millions d'euros sur la table de la Prévoyance.

C'est donc au final la direction de l'entreprise qui doit assumer, placer l'Etat devant ses responsabilités surtout quand l'Etat fait des efforts pour ses propres agents (+3,5% de revalorisation du point d'indice) et pour d'autres entreprises dont il est l'actionnaire principal.

Il faut cesser d'étouffer les personnels de France Télévisions et au vu de la situation, entamer au plus vite une nouvelle négociation annuelle des salaires exceptionnelle !